

Avis d'attribution

1/ REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

NOM, ADRESSE ET POINT(S) DE CONTACT :

Madame Marie CHAVANON
Maire
Ville de Fresnes
1 place Pierre et Marie Curie
F-94260 Fresnes. Tél. (+33) 1 49 84 56 56

2/ OBJET DU MARCHÉ :

Description – Intitulé du marché :

Mission de conseil, d'assistance juridique et de représentation en justice de la ville de Fresnes dans le domaine du droit de la fonction publique et du droit social.

La mission consistera à accompagner la ville dans les procédures administratives, disciplinaires et contentieuses en matière de ressources humaines afférentes aux situations administratives et médicales du personnel (carrières, accidents de service, maladie ordinaire, longue maladie et maladie professionnelle, etc.) quel que soit leur statut (titulaires, contractuels...).

Type de marché: Marché de services – prestations intellectuelles

L'avis implique un accord-cadre.

3/ PROCEDURE :

Procédure adaptée ouverte définie à l'article R2123-8 du code de la commande publique applicable aux marchés de services juridiques mentionnés au 4° de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

4/ DUREE DU MARCHÉ :

Le marché a été conclu à compter de la date de réception de sa notification pour une durée d'un an.

Il est reconductible trois (3) fois par tacite reconduction, par période de douze (12) mois chacune, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception adressée trois (3) mois au moins avant la date de l'échéance annuelle.

Date notification du marché : le 03/01/2020

5/ RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

Date de l'avis de publicité de mise en concurrence :

Un avis d'appel public à la concurrence a été émis le 11 octobre 2019 pour publication sur le site e-marchespublics.com et Le Parisien.

Numéro du marché : 19038

Nombre d'offres reçues : 8 offres dématérialisées.

6/ ATTRIBUTAIRE :

Société BAZIN et CAZELLES, Avocats Associés
Société d'exercice libéral à responsabilités limitée
56, rue de Londres - 75008 PARIS

N° de SIRET : 797 424 876 00010

Tél. 01.55.78.27.10

Mail : contact@bazin-cazelles.fr

7/ MONTANT DU MARCHE :

Ce marché est un accord-cadre mono attributaire, à bons de commande, attribué selon les montants annuels suivants :

- sans montant minimum,
- montant maximum hors taxes : 30 000 euros.

8/ CRITERES D'ATTRIBUTION :

Libellés des critères de jugement et pourcentages :

Libellés	%
1 - Valeur technique	60
Critère jugé au regard des thèmes développés dans le mémoire technique.	
Description des méthodes de travail pour répondre spécifiquement au besoin	45
Composition de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations	10
Délais d'exécution portés dans le bordereau « Délais d'exécution »	5
2 - Prix	40
Critère jugé sur la base des prix proposés au bordereau des prix (BP) le cas échéant après application des quantités estimatives non contractuelles.	
En effet, les candidats pouvaient, pour la représentation en justice, proposer des prix unitaires et/ou des prix forfaitaires.	
Ainsi, un candidat pouvait ne proposer que des prix unitaires ou tantôt des prix unitaires et des prix forfaitaires.	
Deux montants totaux ont été établis selon le choix fait par les candidats.	

9/ VOIES ET DELAIS DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun (Seine & Marne), 43, avenue du Général de Gaulle -
case postale 8630

F, 77000 Melun, tél. : 01 60 56 66 30, télécopieur : 01 60 56 66 10

URL : <http://melun.tribunal-administratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Melun (Seine & Marne), 43, avenue du Général de Gaulle -
case postale 8630

F, 77000 Melun, tél. : 01 60 56 66 30, télécopieur : 01 60 56 66 10

URL : <http://melun.tribunaladministratif.fr/>

Instance chargée du règlement amiable :

Tout litige devra donner lieu dans un premier temps à un règlement amiable via le comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris.

L'adresse est : Préfecture de la région Ile-de-France – Préfecture de Paris
5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15

Téléphone : 01 82 52 42 72 / Télécopieur : 01 82 52 42 95
Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Monsieur le Médiateur des Ministères économiques et financiers
BP 60153
14010 CAEN

Courriel : mediateur@finances.gouv.fr

Adresse internet : <http://www.economie.gouv.fr/me>

10/ DATE DU PRESENT AVIS :

20/01/2020